

Page Cambridge

Stoy a. e. 29 Sept. 1796.

Mon Cher Malotki

J'ai bien des Remerciemens à vous
 faire de votre lettre obligante que j'ai reçue
 de celle de mon Depot par le Bateau. Une attente
 inattendue que j'ai faite de presque quinze jours
 m'a empêché d'y répondre plus tôt. J'ai su avec
 bien du regret que votre santé ne s'est point
 encore remise comme je le souhaitois, et que
 vous a été empêché d'aller à Stokholm par le
 serment ^{que vous devez employer} de ne point servir. Mais comme il est cependant
 que j'ai différencié en espérant par les mesures que
 vous avez prises d'écrire à M. de Lanté, et de le prier
 de prier en votre nom la Majesté de vous la chose
 qui il vous a répondu depuis peu: selon moi on n'au-
 roit pu vous répondre une Disposition si ne possible
 à Stokholm si que votre santé vous en empêché. car
 les services que vous avez rendu du ^{depuis} ~~par~~ ^{depuis} ~~par~~
 vous s'attachent à la demander. En outre ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~

envisagés, (si j'ose même le dire) les Devoirs que
 votre nouvel emploi vous impose comme tout le monde
 et je suis persuadé que vous les remplirez
 avec la dernière exactitude; et que vous vous
 en acquitteriez bien mieux qu'aucun autre
 à qui le sujet en voudrait tomber en partage; de
 sorte que selon moi vous ne devriez point en
 répondre. Je suis sûr que l'un ou l'autre ne pourra regarder
 votre lettre que comme une marque de votre
conspicuité; ce qui doit l'empêcher de ^{se présenter}
 au Roi — Vous pardonnerez, mon cher Ami,
 les objections que je vous fais, mais comme vous
 avez eu la bonté de me copier vos réponses,
 me permettant que j'ose y répondre.

Dimanche je m'en vais à Annonay où je
 compte rester quelques jours. Vous aurez été
 apprenant que je m'en vais à Paris, et j'espère

vous trouver en meilleure santé.

Prenez bien les Comblines de ma part à
Mon votre neveu, et à votre Fille, et soyez
persuadé des sentimens immuables avec
lesquels je suis à jamais

Notre affectionné oncle

Radulphe Bredemé.

